

**ÉCHELLES DES NIVEAUX  
DE COMPÉTENCE**

---

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, 2<sup>e</sup> CYCLE

# Art dramatique

Troisième édition  
3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire

**ÉCHELLES DES NIVEAUX  
DE COMPÉTENCE**

---

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, 2<sup>e</sup> CYCLE

# **Art dramatique**

Troisième édition  
3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction.

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante :  
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/>].

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 09-00804  
ISBN 978-2-550-57450-7 (version imprimée)  
ISBN 978-2-550-57451-4 (PDF)  
Dépôt Légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

# Table des matières

AVANT-PROPOS .....	4
PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION .....	5
DEUXIÈME PARTIE : LES ÉCHELLES .....	9
1. ART DRAMATIQUE	
FORMATION OBLIGATOIRE .....	9
<b>3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire</b>	
Compétence 1 : Créer des œuvres dramatiques .....	10
Compétence 2 : Interpréter des œuvres dramatiques .....	12
Compétence 3 : Apprécier des œuvres dramatiques .....	14
2. ART DRAMATIQUE	
FORMATION OPTIONNELLE ET FORMATION OPTIONNELLE MULTIMÉDIA .....	17
<b>3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire</b>	
Compétence 1 : Créer des œuvres dramatiques .....	18
Compétence 2 : Interpréter des œuvres dramatiques .....	20
Compétence 3 : Apprécier des œuvres dramatiques .....	22

# Avant-propos

Les échelles des niveaux de compétence présentées dans ce document constituent les références officielles à partir desquelles les enseignants du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire doivent réaliser le bilan des apprentissages des élèves. La première partie de ce document a pour but de fournir des précisions sur la nature de cette instrumentation et sur son utilisation. Les échelles sont ensuite présentées dans la seconde partie.

Il est à noter que cette troisième édition présente les échelles de la 3<sup>e</sup>, de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> année du secondaire. Elle remplace donc les éditions antérieures des échelles des niveaux de compétence du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire publiées en 2007 et en 2008.

## Première partie : Présentation

# Présentation

## Des références officielles pour tous les enseignants

Les échelles des niveaux de compétence s'inscrivent dans une perspective de reconnaissance des compétences. Leur utilisation est prescrite par le régime pédagogique pour situer le niveau de compétence atteint par les élèves à la fin de chacune des années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire (article 30.1).

## Un modèle uniforme dans toutes les disciplines

Afin de s'assurer que l'indication du niveau de compétence transmise à l'intérieur du bilan des apprentissages s'appuie sur des références claires et uniformes, les échelles des niveaux de compétence de toutes les disciplines ont été élaborées selon une même structure à cinq niveaux, tant au primaire qu'au secondaire.

## Structure des échelles des niveaux de compétence

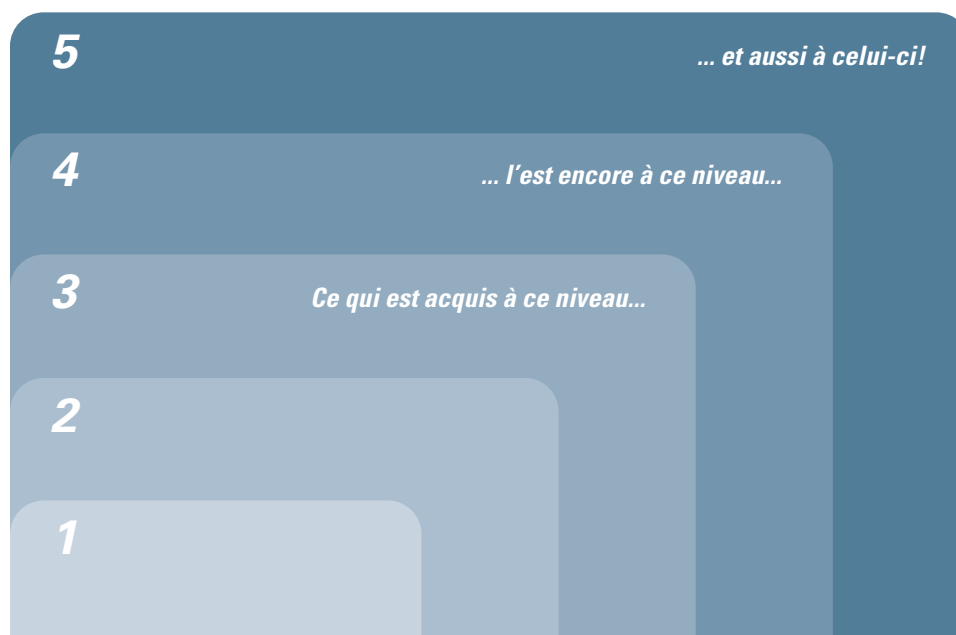
NIVEAU	JUGEMENT GLOBAL	MOBILISATION DES RESSOURCES*
5	COMPÉTENCE MARQUÉE	L'élève mobilise avec efficacité l'ensemble des ressources : il réalise les tâches de manière remarquable.
4	COMPÉTENCE ASSURÉE	L'élève mobilise l'ensemble des ressources : il réalise correctement les tâches.
3	COMPÉTENCE ACCEPTABLE	L'élève mobilise les principales ressources : il réalise l'essentiel des tâches.
2	COMPÉTENCE PEU DÉVELOPPÉE	L'élève mobilise certaines ressources lorsqu'il est guidé : il réalise les tâches avec difficulté.
1	COMPÉTENCE TRÈS PEU DÉVELOPPÉE	L'élève mobilise peu de ressources : il réalise partiellement les tâches ou les réalise avec une aide soutenue.

\* Ressources : la rubrique *Contenu de formation* de chaque programme disciplinaire « renferme le répertoire des savoirs indispensables au développement et à l'exercice de la compétence. [...] Ce répertoire comporte des éléments relatifs aux notions et concepts, aux méthodes, aux stratégies, aux processus ou aux techniques de même qu'aux attitudes ». (Voir Programme de formation, chap. 4, p. 29.)

Le contenu des échelles est en concordance avec celui du Programme de formation, sans toutefois constituer une répétition de ce dernier. En effet, il ne s'agit pas de définir les objets d'apprentissage, mais plutôt de proposer des repères qui permettent de baliser le jugement qui doit être porté sur les compétences à la fin de chacune des années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.

Généralement, chaque niveau présente une description de manifestations concrètes jugées typiques des élèves qui l'ont atteint. Perçue dans sa globalité, cette description implique que des choix ont nécessairement été faits afin de ne retenir que certains aspects révélateurs de ce niveau de compétence. La fonction de cette description est donc de fournir une représentation générale du niveau de compétence et non de proposer une liste exhaustive d'éléments à vérifier. À ce titre, les descriptions des niveaux de compétence se présentent comme des paragraphes structurés et portent autant sur le processus ou les démarches adoptées par l'élève que sur les résultats auxquels il parvient.

Il est à noter que les niveaux ont un caractère inclusif. Ainsi, un aspect de la compétence qui est jugé acquis à un niveau donné l'est de manière implicite dans les descriptions des niveaux supérieurs.



### Particularité du niveau 1

La diversité des manifestations possibles d'une compétence très peu développée rend difficile la description d'un portrait-type du niveau 1. En fait, le niveau 1 des échelles est attribué à l'élève n'ayant pas atteint le niveau 2. La description du niveau 1 est donc souvent brève et mentionne habituellement que l'élève a besoin d'une aide soutenue pour réaliser les tâches qui lui sont proposées.

### Compétences transversales

Les descriptions qui présentent les échelles des niveaux de compétence tiennent compte des compétences transversales, car le développement de ces dernières est étroitement lié à celui des compétences disciplinaires. La présence d'éléments pouvant être associés aux compétences transversales, particulièrement aux niveaux supérieurs des échelles disciplinaires, montre l'importance qu'on leur accorde à l'égard de la réussite des élèves et accentue le fait que celles-ci doivent faire l'objet d'interventions planifiées.

### Les caractéristiques des échelles du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

Les échelles des niveaux de compétence du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire ont été conçues en continuité avec celles du 1<sup>er</sup> cycle. Cependant, celles du 2<sup>e</sup> cycle ont des caractéristiques qui leur sont propres, car un bilan des apprentissages doit être réalisé à la fin de chacune des années. Dans ce contexte, le Programme de formation présente des indications pour chaque compétence, à l'intérieur de la rubrique *Développement de la compétence*, ce qui permet de planifier l'apprentissage et l'évaluation pour chacune des années. L'introduction de chacune des échelles reprend les éléments de cette rubrique en insistant sur ceux qui ont une incidence sur la réalisation du bilan des apprentissages.



## L'utilisation des échelles

Le bilan des apprentissages ne résulte pas d'un calcul arithmétique réalisé à partir des résultats enregistrés en cours de cycle, mais d'un jugement porté sur la compétence de l'élève, c'est-à-dire sur sa capacité à mobiliser et à utiliser efficacement les ressources prévues au Programme de formation (notions et concepts, méthodes, stratégies, processus, techniques, attitudes). L'analyse des observations recueillies permet de juger de la compétence de l'élève et de l'associer à l'un des niveaux de l'échelle. Rappelons qu'il s'agit d'un jugement global, les échelles n'étant pas conçues pour être utilisées de façon analytique : il faut donc éviter de faire une association point par point entre les traces consignées et chacun des énoncés d'un niveau.

En effet, comme les descriptions retenues dans les échelles sont relativement brèves, elles ne sauraient présenter tous les aspects dont il faut tenir compte pour porter un jugement sur une compétence donnée. Ainsi, différents outils d'évaluation (grilles d'appréciation, listes de vérification, etc.) sont nécessaires pour recueillir des informations plus spécifiques et plus complètes afin de donner une rétroaction à l'élève en cours d'apprentissage et pour fonder le jugement de l'enseignant. Puisque ce jugement doit s'appuyer sur des traces pertinentes et suffisantes qui témoignent du niveau de compétence atteint, il est nécessaire que ces traces soient consignées afin que les enseignants puissent s'y reporter au besoin.

Il serait important que les élèves qui risquent de ne pas dépasser les niveaux inférieurs de l'échelle (1 et 2) soient dépistés dès que possible afin qu'ils puissent bénéficier de mesures de soutien appropriées. Un diagnostic pédagogique et des propositions de mesures de soutien pourraient alors accompagner le bilan des apprentissages de ces élèves (par exemple, à l'intérieur d'un plan d'intervention).

Par souci de transparence, les enseignants sont invités à expliquer les échelles aux élèves et à leurs parents afin de s'assurer qu'ils comprennent les descriptions des niveaux de compétence et la manière dont ces échelles seront utilisées.

### PRINCIPALES PRATIQUES À METTRE EN PLACE POUR RÉALISER LE BILAN DES APPRENTISSAGES

- Offrir aux élèves des occasions fréquentes et variées de développer et de démontrer leurs compétences.
- Présenter les échelles et leur fonction aux élèves et à leurs parents.
- Consigner en nombre suffisant des traces représentatives des apprentissages réalisés par les élèves.
- Associer globalement la compétence d'un élève à un des niveaux de l'échelle, sans faire une association point par point entre les observations consignées et chacun des énoncés d'un niveau.
- Communiquer, au besoin, des informations plus détaillées pour certains élèves, notamment ceux pour lesquels un plan d'intervention est établi.

## Deuxième partie : Les échelles

### 1. Art dramatique

#### Formation obligatoire

*Il est à noter que les échelles de la formation obligatoire sont distinctes de celles des formations optionnelles afin de tenir compte de la nature de cette formation. En effet, la formation obligatoire s'inscrit dans le contexte d'une formation générale commune alors que les formations optionnelles s'adressent aux élèves qui désirent aller plus loin dans la discipline. Les exigences de ces échelles tiennent également compte du temps d'enseignement indicatif figurant à la grille matière.*

## ART DRAMATIQUE – Formation obligatoire

### Compétence 1 : Créer des œuvres dramatiques

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à créer des œuvres dramatiques, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions de création variées;
- mobilise des stratégies associées à la dynamique de création;
- exploite les éléments du contenu de formation en fonction de son intention de création;
- travaille seul, en équipe ou en groupe.

Les descriptions des niveaux de compétence de la formation obligatoire étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- d'improviser en tenant compte d'éléments du jeu dramatique;
- de composer de courtes séquences dramatiques;
- de présenter ses séquences dramatiques en classe devant ses pairs.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- d'improviser en exploitant les éléments du jeu dramatique;
- de composer des séquences dramatiques en exploitant l'écriture textuelle et scénique;
- de présenter ses séquences dramatiques en classe devant ses pairs.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- de composer des séquences dramatiques en exploitant l'écriture textuelle et scénique;
- de mettre en scène des présentations théâtrales simples;
- de présenter ses séquences dramatiques et des présentations théâtrales simples en classe et sur scène, devant ses pairs ou un public scolaire.

## Créer des œuvres dramatiques

5

### *Compétence marquée*

Planifie les étapes du travail de création. Crée des rôles de composition, expérimente différentes facettes de ses personnages et insère des didascalies afin de préciser leurs intentions. Exploite avec justesse l'espace scénique. Recourt aux éléments de la structure théâtrale (éléments visuels et sonores, travail d'ensemble, techniques théâtrales) pour construire la transposition scénique et enrichir ses créations. Justifie ses choix de création et fait ressortir les apprentissages réalisés.

4

### *Compétence assurée*

Exploite les idées qui conviennent le mieux à sa création. Invente des personnages et des histoires en s'inspirant de son univers personnel ou de la culture populaire. Tient compte des caractéristiques du personnage et organise l'espace scénique pour soutenir ses créations. Établit des conventions relatives aux unités de temps, d'espace et d'action et contribue au travail de son équipe. Décrit ses expériences de création.

3

### *Compétence acceptable*

Organise sa création (début, développement, fin) et reproduit le même type de personnages. Indique les déplacements à l'aide de didascalies. Tient compte du public dans l'organisation de l'espace scénique. Ajuste ses créations en fonction des pistes d'amélioration proposées. Respecte les conventions de jeu établies par son équipe et mène à terme ses projets. Relate les principales étapes de ses créations.

2

### *Compétence peu développée*

Réalise ses projets avec de l'aide. Reprend telles quelles des idées entendues pour composer ses histoires. Recourt à des gestes qui relèvent davantage de lui-même que du personnage. Utilise de façon minimale l'espace scénique. Décrit sommairement ses expériences de création.

1

### *Compétence très peu développée*

Présente ses créations à l'état d'ébauche. Réalise de courtes improvisations avec le soutien de ses pairs ou de l'enseignant. Utilise tels quels les éléments du décor en place. Attribue quelques caractéristiques à ses personnages et ajoute un dénouement avec l'aide de l'enseignant.

## ART DRAMATIQUE – Formation obligatoire

### Compétence 2 : Interpréter des œuvres dramatiques

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interpréter des œuvres dramatiques, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions d'interprétation variées;
- aborde un répertoire couvrant des époques et des cultures différentes;
- exploite les éléments du contenu de formation en fonction de son intention;
- travaille seul, en équipe ou en groupe.

Les descriptions des niveaux de compétence de la formation obligatoire étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- d'interpréter un personnage en tenant compte d'éléments expressifs de l'œuvre;
- de mettre en espace des œuvres dramatiques en exploitant des éléments du jeu dramatique et du travail d'ensemble;
- de présenter une ou des présentations théâtrales simples en classe devant ses pairs.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- d'interpréter un personnage en tenant compte des éléments expressifs de l'œuvre;
- de mettre en espace des œuvres dramatiques en exploitant des éléments visuels et sonores;
- de présenter des lectures publiques en classe, devant ses pairs et devant un public scolaire.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- d'interpréter un personnage en exploitant les éléments expressifs de l'œuvre;
- de mettre en scène des œuvres dramatiques en exploitant la structure théâtrale;
- de présenter des lectures publiques et des présentations théâtrales simples en classe ou sur scène, devant ses pairs et devant un public scolaire.

## Interpréter des œuvres dramatiques

5

### *Compétence marquée*

S'approprié l'œuvre en intégrant les caractéristiques des personnages et en explorant différentes façons de les jouer. Exprime les émotions des personnages. Ajoute des éléments visuels et sonores pertinents, et exploite judicieusement les costumes. Dirige la mise en espace de son équipe et réagit adéquatement aux imprévus. Justifie ses choix d'interprétation et fait ressortir les apprentissages réalisés.

4

### *Compétence assurée*

Tient compte dans son jeu des particularités des types de discours, des motivations et du caractère des personnages. Utilise le non-verbal pour communiquer les émotions des personnages. Respecte les éléments du travail d'ensemble et les conventions de jeu spécifiées dans la mise en scène de l'œuvre. Tire profit de l'ensemble de l'espace scénique et fait progresser l'interprétation. Ajuste son jeu à la lumière des commentaires reçus.

3

### *Compétence acceptable*

Explore les caractéristiques de base des personnages en tenant compte des didascalies et de certains aspects de l'action dramatique. Donne ses répliques de manière compréhensible et au bon moment. Utilise les éléments visuels et sonores mis à sa disposition et intègre les costumes et les accessoires à son jeu. Établit un contact visuel avec ses partenaires de jeu et retrouve sa concentration lorsqu'on lui signale un décrochage. Décrit ses choix d'interprétation.

2

### *Compétence peu développée*

Décrit les principaux liens entre les personnages de la pièce et explore, avec de l'aide, les caractéristiques de ses personnages. Effectue quelques déplacements de base et utilise tels quels les exemples suggérés par ses pairs pour jouer un personnage. Respecte des conventions de jeu simples ainsi que la mise en espace établie. Commente sommairement ses expériences d'interprétation.

1

### *Compétence très peu développée*

Réalise les tâches avec une aide soutenue. Choisit uniquement des rôles secondaires et joue texte en main. Porte le costume approprié au moment des présentations et utilise le matériel qui lui est assigné.

## ART DRAMATIQUE – Formation obligatoire

### Compétence 3 : Apprécier des œuvres dramatiques

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à apprécier des œuvres dramatiques, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions d'appréciation variées;
- aborde un répertoire couvrant des époques et des cultures différentes, et enrichisse ses appréciations en puisant dans des ressources documentaires et artistiques diversifiées;
- repère des éléments du contenu de formation en fonction des critères d'appréciation proposés;
- travaille seul, en équipe ou en groupe;
- communique son appréciation oralement ou par écrit.

Les descriptions des niveaux de compétence de la formation obligatoire étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- de porter un regard sur une représentation théâtrale réalisée par ses pairs.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- de porter un regard sur une représentation théâtrale professionnelle à partir d'aspects historiques;
- de porter un regard sur une représentation théâtrale réalisée par ses pairs.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- de porter un regard sur une représentation théâtrale professionnelle à partir d'aspects socioculturels;
- de porter un regard sur une représentation théâtrale réalisée par ses pairs.

## Apprécier des œuvres dramatiques

5

### *Compétence marquée*

Souligne l'apport des éléments visuels et sonores utilisés dans la présentation. Propose des critères d'appréciation pertinents. Communique ses appréciations de façon claire et illustre ses propos par des exemples concrets. Commente les choix artistiques de ses pairs et suscite des échanges par des questions judicieuses.

4

### *Compétence assurée*

Fait des liens entre les notions abordées en classe et ce qu'il a vu sur scène. Distingue les différents niveaux de langage des œuvres. Donne son point de vue sur l'utilisation de l'espace scénique et sur les éléments visuels et sonores. Se réfère à ses repères culturels et à ses expériences artistiques pour appuyer ses appréciations. Communique ses appréciations en utilisant le vocabulaire disciplinaire.

3

### *Compétence acceptable*

Formule ses appréciations en tenant compte des critères retenus. Émet des commentaires sur certains traits des personnages et repère les stéréotypes. Résume la scène ou la séquence dramatique et décrit l'espace scénique de même que certains éléments visuels.

2

### *Compétence peu développée*

Indique un élément sonore ou visuel qui a attiré son attention. Utilise les stratégies d'observation proposées par l'enseignant et formule une opinion sommaire sur un aspect de la séquence dramatique.

1

### *Compétence très peu développée*

Décrit dans les grandes lignes les séquences dramatiques avec l'aide de l'enseignant. Relève les éléments évidents des présentations. Émet un commentaire d'humeur tel que « j'ai aimé » ou « je n'ai pas aimé », ou approuve les commentaires entendus.



## **2. Art dramatique**

**Formation optionnelle**

**Formation optionnelle multimédia**

*Il est à noter que les échelles des formations optionnelles sont distinctes de celles de la formation obligatoire afin de tenir compte de la nature de chaque formation. En effet, alors que la formation obligatoire s'inscrit dans le contexte d'une formation générale commune, les formations optionnelles s'adressent aux élèves qui désirent aller plus loin dans la discipline. Les exigences de ces échelles tiennent également compte du temps d'enseignement indicatif figurant à la grille matière.*

## ART DRAMATIQUE – Formation optionnelle et formation optionnelle multimédia

### Compétence 1 : Créer des œuvres dramatiques

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à créer des œuvres dramatiques, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions de création variées;
- mobilise des stratégies associées à la dynamique de création;
- exploite les éléments du contenu de formation en fonction de son intention de création;
- travaille seul, en équipe ou en groupe.

Les descriptions des niveaux de compétence des formations optionnelles étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - d'improviser et de composer de courtes séquences dramatiques;
  - de présenter ses créations en classe ou sur scène, devant ses pairs ou un public scolaire.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - de composer et de réaliser de courtes séquences dramatiques et multimédias;
  - de présenter ses créations en classe devant ses pairs.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - d'improviser, de composer et de mettre en scène de courtes séquences dramatiques et des présentations théâtrales élaborées;
  - de présenter ses créations en classe ou sur scène, devant ses pairs ou un public scolaire.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - de composer et de réaliser des productions dramatiques et multimédias en adaptant l'espace de même que les éléments visuels et sonores au média choisi;
  - de présenter ses séquences dramatiques en classe ou dans un lieu de diffusion, devant ses pairs ou un public scolaire.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - de composer des séquences dramatiques;
  - de mettre en scène des présentations théâtrales élaborées;
  - d'adapter pour le théâtre des œuvres littéraires en utilisant le langage dramatique;
  - de présenter des séquences dramatiques et des présentations théâtrales en classe, sur scène et dans des lieux non conventionnels, devant ses pairs, un public scolaire ou un auditoire libre.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - de composer des séquences dramatiques;
  - d'adapter pour le théâtre des œuvres littéraires en transposant des éléments du langage dramatique en sons et en images;
  - de réaliser des productions dramatiques et multimédias;
  - de présenter ses productions en classe ou dans un lieu de diffusion, devant ses pairs ou un public scolaire.

## Créer des œuvres dramatiques

5

### *Compétence marquée*

Planifie les étapes du travail de création et suscite les échanges d'idées pour dynamiser son équipe. Crée des rôles de composition et insère des didascalies afin de préciser l'intention du personnage. Intègre plusieurs éléments du langage dramatique à ses créations. Exploite des éléments visuels et sonores, et développe des scénographies pertinentes pour enrichir ses créations. Justifie ses choix de création et fait ressortir les apprentissages réalisés.

4

### *Compétence assurée*

Improvise la trame de l'histoire et exploite les idées qui conviennent le mieux à sa création. Invente des personnages crédibles et des histoires en s'inspirant de son univers personnel ou de la culture populaire. Tient compte des caractéristiques du personnage et organise l'espace scénique pour soutenir la situation dramatique présentée dans ses créations. Établit des conventions relatives aux unités de temps, d'espace et d'action. Ajuste ses créations à la lumière des commentaires de ses pairs et contribue de manière significative au travail de son équipe. Commente ses expériences de création.

3

### *Compétence acceptable*

Explore des pistes de travail et des types de personnages liés aux propositions de création. Organise sa création (début, développement, fin) et indique les déplacements à l'aide de didascalies. Utilise les ressources documentaires et matérielles (éléments visuels et sonores) mises à sa disposition et tient compte du public dans l'organisation de l'espace scénique. Ajuste ses créations et modifie certains aspects de son personnage en fonction des pistes d'amélioration proposées. Respecte les conventions de jeu établies par son équipe et mène à terme ses projets. Décrit les principales étapes de ses créations.

2

### *Compétence peu développée*

Fait un plan sommaire de ses projets et les réalise avec de l'aide. Reprend telles quelles des idées entendues pour composer ses histoires. Recourt à des gestes qui relèvent davantage de lui-même que du personnage ou construit ses personnages à partir de stéréotypes. Utilise de façon minimale l'espace scénique. Décrit sommairement ses expériences de création.

1

### *Compétence très peu développée*

Présente ses créations à l'état d'ébauche. Réalise de courtes improvisations avec le soutien de ses pairs ou de l'enseignant. Utilise tels quels les éléments du décor en place. Attribue quelques caractéristiques à ses personnages et ajoute un dénouement avec l'aide de l'enseignant.

## ART DRAMATIQUE – Formation optionnelle et formation optionnelle multimédia

### Compétence 2 : Interpréter des œuvres dramatiques

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interpréter des œuvres dramatiques, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions d'interprétation variées;
- aborde un répertoire couvrant des époques et des cultures différentes;
- exploite les éléments du contenu de formation en fonction de son intention;
- travaille seul, en équipe ou en groupe.

Les descriptions des niveaux de compétence des formations optionnelles étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

– **En formation optionnelle :**

- d'interpréter un personnage en tenant compte d'éléments expressifs de l'œuvre;
- de mettre en espace des œuvres dramatiques en exploitant des éléments visuels et sonores;
- de présenter des présentations théâtrales simples et des lectures publiques en classe ou sur scène, devant ses pairs ou un public scolaire.

– **En formation optionnelle multimédia :**

- d'interpréter un personnage en tenant compte d'éléments expressifs de l'œuvre;
- de réaliser des productions dramatiques et multimédias;
- de présenter des réalisations multimédias en classe devant ses pairs.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

– **En formation optionnelle :**

- d'interpréter un personnage en tenant compte des éléments expressifs de l'œuvre;
- de mettre en scène des œuvres dramatiques en exploitant des éléments de la structure théâtrale;
- de présenter des présentations théâtrales en classe ou sur scène, devant ses pairs ou un public scolaire.

– **En formation optionnelle multimédia :**

- d'interpréter un personnage en tenant compte d'éléments expressifs de l'œuvre;
- de réaliser des productions dramatiques et multimédias;
- de présenter des réalisations multimédias en classe et dans un lieu de diffusion, devant ses pairs et un public scolaire.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

– **En formation optionnelle :**

- d'interpréter un personnage en exploitant les éléments expressifs de l'œuvre;
- de mettre en scène des œuvres dramatiques en exploitant des éléments de la structure théâtrale;
- d'adapter des œuvres théâtrales en respectant leur contenu;
- de présenter des présentations théâtrales élaborées et des adaptations en classe, sur scène ou dans un lieu non conventionnel, devant ses pairs, un public scolaire ou un auditoire libre.

– **En formation optionnelle multimédia :**

- d'interpréter un personnage en exploitant les éléments expressifs de l'œuvre;
- d'adapter des œuvres théâtrales pour le multimédia à l'aide d'éléments du langage dramatique;
- de réaliser des productions dramatiques et multimédias;
- de présenter des réalisations multimédias dans un lieu de diffusion, devant ses pairs et un public scolaire.

## Interpréter des œuvres dramatiques

5

### *Compétence marquée*

Planifie la démarche d'interprétation. S'approprie l'œuvre en intégrant les caractéristiques des personnages et en explorant différentes façons de les jouer. Exprime avec justesse les émotions des personnages. Dirige la mise en scène de son équipe et ajoute des éléments visuels et sonores pertinents. Exploite judicieusement les costumes de théâtre ainsi que les lieux et tient compte des commentaires de ses pairs pour améliorer son jeu. Accepte, souvent au pied levé, les rôles qu'on lui propose et réagit adéquatement aux imprévus. Explique ses choix d'interprétation et fait ressortir les apprentissages réalisés.

4

### *Compétence assurée*

Tient compte dans son jeu des particularités des types de discours, des motivations et du caractère des personnages. Utilise le non-verbal pour communiquer les émotions des personnages. Respecte les éléments du travail d'ensemble et les conventions de jeu spécifiées dans la mise en scène de l'œuvre. Exploite des éléments visuels et sonores de façon pertinente, tire profit de l'ensemble de l'espace scénique et fait progresser l'interprétation. Ajuste son jeu à la lumière des commentaires reçus.

3

### *Compétence acceptable*

Explore les caractéristiques des personnages en tenant compte des didascalies et de l'action dramatique. Donne ses répliques de façon convaincante et au bon moment. Utilise, dans sa mise en place, les éléments visuels et sonores mis à sa disposition et intègre les costumes et les accessoires à son jeu. Établit un contact visuel avec ses partenaires de jeu et retrouve sa concentration lorsque survient un décrochage. Explique certains choix d'interprétation.

2

### *Compétence peu développée*

Décrit les liens entre les personnages de la pièce et explore les caractéristiques de ses personnages. Tient compte des lieux proposés dans l'œuvre, respecte des conventions de jeu simples et exécute les déplacements tels qu'ils ont été prévus. Utilise les exemples suggérés par ses pairs pour jouer un personnage. Décrit sommairement ses expériences d'interprétation.

1

### *Compétence très peu développée*

Réalise les tâches avec une aide soutenue. Choisit uniquement des rôles secondaires et joue texte en main ou formule le texte dans ses mots. Porte le costume approprié au moment des présentations et utilise le matériel qui lui est assigné. Relate un moment de son interprétation.

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à apprécier des œuvres dramatiques, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions d'appréciation variées;
- aborde un répertoire couvrant des époques et des cultures différentes;
- exploite les éléments du contenu de formation en fonction de son intention;
- travaille seul, en équipe ou en groupe.

Les descriptions des niveaux de compétence des formations optionnelles étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - de porter un regard sur les réalisations théâtrales de ses pairs.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - de porter un regard sur les réalisations multimédias de ses pairs.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - de porter un regard sur les réalisations théâtrales de ses pairs;
  - de porter un regard sur une représentation théâtrale à partir d'aspects historiques.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - de porter un regard sur les réalisations théâtrales de ses pairs;
  - de porter un regard sur une réalisation multimédia.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - de porter un regard sur les réalisations théâtrales de ses pairs;
  - de porter un regard sur une représentation théâtrale à partir d'aspects socioculturels.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - de porter un regard sur les réalisations théâtrales de ses pairs;
  - de porter un regard sur une réalisation multimédia.

## Apprécier des œuvres dramatiques

5

### *Compétence marquée*

Souligne l'apport des éléments visuels et sonores utilisés dans la présentation et repère les éléments qui font avancer l'action. Propose des critères d'appréciation pertinents. Illustre ses propos par des exemples concrets et fait preuve de nuance au moment de la communication. Commente les choix artistiques de ses pairs et suscite des échanges par des questions judicieuses. Relève les principaux apprentissages réalisés au cours de ses expériences d'appréciation.

4

### *Compétence assurée*

Fait des liens entre les notions abordées en classe et ce qu'il a vu sur scène. Distingue les différents niveaux de langage des œuvres. Explique l'utilisation de l'espace scénique et des éléments visuels. Se réfère à ses repères culturels et à ses expériences artistiques pour appuyer ses appréciations. Échange avec ses pairs sur ce qui a été ressenti au cours des présentations et ajuste, au besoin, ses appréciations. Communique ses appréciations en utilisant le vocabulaire disciplinaire.

3

### *Compétence acceptable*

Commente les séquences dramatiques à partir de critères d'observation. Formule des commentaires sur des traits distinctifs des personnages et repère les stéréotypes. Résume la scène ou la séquence dramatique et émet une opinion sur l'utilisation de l'espace scénique et sur les éléments visuels et sonores.

2

### *Compétence peu développée*

Identifie un élément sonore ou visuel qui a attiré son attention. Utilise les stratégies d'observation proposées par l'enseignant et formule son opinion à partir d'un aspect de la séquence dramatique.

1

### *Compétence très peu développée*

Décrit dans les grandes lignes les séquences dramatiques avec l'aide de l'enseignant. Relève les éléments évidents des présentations. Émet un commentaire d'humeur tel que « j'ai aimé » ou « je n'ai pas aimé », ou approuve les commentaires entendus.

